

FONDS DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION 2022 MODALITÉS

La Société canadienne de médecine interne (SCMI) a mis sur pied le Fonds de recherche et d'éducation afin de soutenir les activités éducatives et de recherche de ses membres.

OBJECTIFS

- Encourager les membres de la SCMI et les médecins résidents associés à embrasser la formation ou une carrière en médecine interne générale en milieu communautaire ou en milieu universitaire, et à compléter un stage à un autre site canadien pour poursuivre une activité savante en éducation médicale, projet de recherche clinique, ou projet d'amélioration continue de la qualité.
- Encourager les membres de la SCMI et les médecins résidents associés à promouvoir le développement de la médecine interne générale comme spécialité (dans la collectivité et dans le milieu universitaire) en favorisant les activités de recherche, le transfert des connaissances et la poursuite d'un savoir nouveau.

ADMISSIBILITÉ

- Les candidats doivent être membres de plein droit de la SCMI (en règle) et doivent être autorisés à pratiquer au Canada.
- Les candidats doivent être associés résidents de la SCMI et être dans un programme de résidence MIG/IM au Canada.
- Les candidats ne doivent [pas avoir déjà reçu ce soutien](#) financier.
- Les projets doivent répondre aux objectifs du fonds énumérés ci-dessus.
- Les projets ne sont pas éligibles s'ils ont déjà été soumis par un co-auteur différent.
- Une seule candidature par projet et par personne sera acceptée par an.
- Les co-candidats ne sont pas acceptés

APPUI FINANCIER

Le Fonds octroie jusqu'à deux subventions par an jusqu'à concurrence de 1 500 \$ chacune. Chaque bénéficiaire recevra jusqu'à 1 500 \$ lors de l'achèvement du projet, à la suite de la réception (au bureau de la SCMI) du rapport de projet et reçus (ou votre numéro d'assurance sociale).

Si le candidat choisi a obtenu des fonds d'une autre source pour ce projet, le montant de la subvention qui lui sera accordée sera déterminé en tenant compte du budget non couvert par d'autres sources de financement, jusqu'à concurrence de 1 500 \$.

UTILISATION DES FONDS

- L'exécution de sondages et la collecte d'information à l'appui de la [mission de la SCMI](#) et de l'essor de la médecine interne générale en milieu communautaire comme en milieu universitaire.
- Le soutien de projets éducatifs, scientifiques ou de recherche ou le soutien de stages de perfectionnement en médecine interne générale.

- Le remboursement des dépenses pour assister à un colloque éducatif dans l'intention de perfectionner ses compétences en éducation médicale dans la discipline de la médecine interne générale.
- Les frais de subsistance durant un séjour d'un minimum de trois semaines dans un autre établissement que celui où se tient le programme de résidence.
- Projets en matière d'enseignement médical, par exemple : évaluation des programmes; évaluation axée sur les compétences; approches novatrices en développement et mise en œuvre de programmes; résultats de l'enseignement; amélioration de l'enseignement médical par la technologie.
- Les candidats avec des recherches qui augmenteront la qualité de l'enseignement ou la qualité de la recherche en enseignement médical en matière de médecine interne générale sont encouragés à postuler. *

Les projets qui ne sont pas décrits dans les exemples ci-dessus peuvent être éligibles s'ils sont alignés sur les objectifs et les conditions d'éligibilité du fonds.

* *Les projets sur le sujet de l'éducation médicale peuvent être mieux adaptés au Prix d'éducation médicale, [veuillez cliquer ici](#).*

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande se compose des éléments suivants, en documents PDF séparés :

1. Un court curriculum vitae à jour (maximum 2 pages)
2. Résumé / sommaire du projet (maximum 300 mots)
3. Proposition précisant le but et la justification du projet, ainsi que le retentissement potentiel du projet sur la MIG et la société, et identifiant un mentor en éducation / recherche. (maximum 3 pages)
4. Une lettre d'appui.

Les soumissions sont acceptées en anglais et en français. Toutefois, les soumissions en français doivent également être fournies en anglais.

Le récipiendaire sera invité à se joindre soit au comité d'éducation ou au comité de recherche/AQ de la SCMI. Le gagnant sera annoncé sur le site Web de la SCMI, et/ou sur les médias sociaux.

Les auteurs sont encouragés à soumettre un manuscrit complet de leur projet à la [Revue canadienne de médecine interne générale](#), la revue officielle, évaluée par les pairs, en accès libre de la SCMI.

**Prière de faire parvenir la demande par courriel à info@csm.ca.
La date limite de présentation de la demande est le 1 novembre 2021.**

Veuillez communiquer avec le bureau de la SCMI si vous ne recevez pas un accusé de réception de votre demande dans les 72 heures de l'envoi. Il incombe au candidat de vérifier que sa demande a bel et bien été reçue; la SCMI ne tiendra pas compte des demandes qui lui parviennent après la date limite ou qui sont incomplètes. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.